CONDITIONS.

... payable six mois d'avance.
... ne sera arrêté, à moins que les arré... et à moins que celui qui voudra s'a... abonnement, n'en ait fait connaître son inten... par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR VICKSBURG, GRAND GOLPHE,
Et les ports intermédiaires,

Le bateau-à-vapeur **WOODSMAN**, capitaine PARK, commence à charger, et partira dimanche prochain. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à FOSTER & HUTTON,
11 mai — rue du Canal, no. 77.

POUR LE HAVRE.

Le navire doublé et chevillé en cuivre, **DUBLIN PACKET**, capitaine SAM. W. MCPHERSON, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
J. OGDEN & Co.
11 mai — rue du Canal, No. 59.

POUR LE HAVRE,

Le navire **BOLIVAR**, capitaine WELSH, partira pour le port susdit, le 22 de ce mois. Il peut encore recevoir commodément quelques passagers. Pour fret de 200 balles de coton, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
10 mai — A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR NEW-YORK.

Le brick fin voilier, doublé en cuivre, **ASPASIA**, capitaine HOODLESS, n'a besoin que d'un léger fret pour compléter son chargement.—S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord, ou à
10 mai — J. W. ZACHARIE & CO.

POUR BOSTON.

Le brick **ELVIRA**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. GRACE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du poteau No. 73, ou à
10 mai — WM. G. HEWES.

POUR NEW-YORK, (*Paquebot du 20 Mai. Ligne entre New-York et la Louisiane.*

Le beau navire neuf **NATCHEZ**, capitaine REED, est maintenant en chargement et partira le jour susdit. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
9 mai — FOSTER & HUTTON.

POUR PHILADELPHIE,

Le brick fin voilier **COMMERCE**, capitaine SNOW, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, au-dessus de la rue Conti, ou à
LAUVE & BENEDICT,
7 mai — rue de la Douane, No 88.

POUR LA MOBILE (*Paquebot régulier.*)

La goëlette neuve **LOUISIANA**, fine voilière et doublée en cuivre, capi. A. SMITH, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, au Bassin, ou à
TOURNÉ & BECKWITH,
7 mai — Nouvelle Levée, no. 15.

POUR NORFOLK OU RICHMOND,

Le brick neuf, **ARIEL**, capit. SMITH, ayant besoin d'un peu de fret, pour lequel, ou pour passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue Conti, ou à
7 mai — J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LIVERPOOL.

Le navire A. 1. **MARY & SUSAN**, capitaine Pierce, ayant une partie de son chargement engagée, partira sans délai. S'adresser à bord, ou à [7 mai] LINCOLN & GREEN.

On a besoin d'un navire pour prendre 500 à 700 balles de coton et les porter à Portsmouth. Ce fret serait donné également à un batiment qui serait maintenant en charge pour un de ces ports ; s'adresser à — THEOD. NICOLET & Co.
7 mai

POUR SISAL.

Le brick américain bien connu **HUNTER**, recevra sous peu le reste de son fret, et partira dans le plus prompt délai. S'adresser à
THAYER, HURD & CO.
7 mai — Rue des Magasins, No. 29.

A VENDRE OU A FRETER.

Le sloop **SIGNAL**, capt. E. Griffin, pouvant porter 500 barils. S'adresser au capitaine à bord, ou à — THAYER, HURD & CO.
4 mai — rue des Magasins

POUR CHARLESTON, (C. S.)

Le sloop fin voilier **NEW-ORLEANS**, capit. Ashbey, ayant les trois quarts de sa cargaison à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret, ou pour passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNÉ & BECKWITH,
4 mai — Nouvelle Levée, No. 15.

POUR BOSTON,

Le brick fin voilier **RUPEE**, doublé en cuivre, capitaine YOQUE, ayant la moitié de son chargement engagée, partira sans délai. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, en face du poteau No. 61, ou à
1er. mai — STETSON & AVERY, rue du Camp

POUR PHILADELPHIE.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, **HEROINE**, capitaine TILDEN, a besoin d'un léger fret pour compléter son chargement, s'adresser pour ce fret, ou pour passage, au capitaine à bord, ou à
30 avril — J. W. ZACHARIE & CO.

POUE LIVERPOOL—(*Passage seulement.*)

Le beau navire fin voilier **ANN PARRY** capitaine Kennard, peut prendre quelques passagers. Ce navire a de beaux emménagemens, et partira sans délai. S'adresser au capitaine à bord, ou à
30 av — THEOD. NICOLET & CO.

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier **SPARK**, capitaine KENNEDY, prêt à recevoir un chargement, s'adresser pour fret, ou pour passage, au capitaine à bord, ou à
3 avril — J. W. ZACHARIE & CO.

POUR NEW-YORK,

La goëlette fine voilière **CAROLINE**, capitaine STANTON, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue du Canal, ou à
TOURNÉ & BECKWITH,
26 avril — rue de la Nouvelle Levée.

A FRETER,

Le sloop **JUNO**, pouvant porter 85 boucauts ou 450 barils. On préférerait un fret pour Charleston ou Savannah. S'adresser à
20 avril — TOURNÉ & BECKWITH.

POUR PHILADELPHIE,

Le navire **ROBERT MORRIS**, cap. SINGER, ayant une partie de son chargement engagé ; pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
18 avril — SAM. C. BELL, rue du Canal.

A FRETER,

Le brick **LUCY**, capitaine TIDDLE, du port de 150 tonneaux. On donnerait la préférence pour un port au sud du Cap Hateras. S'adresser à — 10 avril — WM. G. HEWES.

LIGNE DE PAQUEBOTS
POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, **ARIEL**, **AJAX** et **BOURNE**, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.
24 janv — J. W. ZACHARIE & Co.

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivants vient d'être établie. Les départs seront comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Hal... ca.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 novembre,	13 octobre,
5 février.	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine RATHBONE.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine REED.

De la N.-Orléans,	De New-York.
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine PAGE.

De la N.-Orléans	De New-York.
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. STODDARD.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à — FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. — 10 nov.

NOUVELLE LIGNE DE PAQUEBOTS
POUR NEW-YORK.

☞ Les navires composant cette ligne, partiront de la Nouvelle-Orléans le 8 et le 22 de chaque mois, et de N.-York le 1 et le 15 de chaque mois, (les Dimanches exceptés,) durant la saison, savoir :

Le navire **ILLINOIS**, capitaine R. WATERMAN, devant partir le 8 mai.

Le navire **TALMA**, capitaine T. BUNKER, devant parti le 22 mai,

Le navire **TENNESSEE**, capitaine G FOWLER, devant partir le 8 juin.

Le navire **ALABAMA**, capitaine GREENLEAF, devant partir le 22 juin,

Le navire **KENTUCKY**, capitaine E. S. DENNIS, devant partir le 8 juillet.

☞ Les bâtimens ci-dessus sont de la première classe sous tous les rapports, ont été construits à New York, et ils sont commandés par des capitaines expérimentés. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
WM. G. HEWES,
7 avril — rue du Camp, no. 9.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.

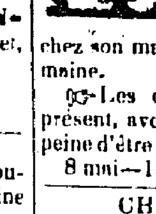

Partie marronne de chez le soussigné, le 28 du mois d'avril dernier, la mulâtresse américaine nommée JEANE, âgée de 22 à 24 ans, taille de cinq pieds 2 à 4 pouces, figure allongée, louchant un peu ; elle parle anglais et français. La récompense ci dessus sera donnée à celui qui la logera dans une des geôles de l'Etat, ou la conduira chez son maître, rue Condé, entre Ste. Anne et Dumaine.

☞ Les capitaines de navires et autres sont, par le présent, avertis de ne pas la recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis selon la loi.
8 mai—15 — GABRIEL JULIEN

CHANGEMENT DE DOMICILE.

J. P. BOUGENEL a transporté son atelier de SELLERIE de la rue Conti à la rue Condé, No. 23, près la rue Ste. Anne, où comme par le passé, il fera tout ce qui dépendra de lui pour contenter les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
7 mai—2m,

OMNIBUS.

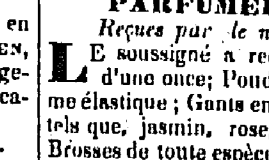

Les personnes qui ont en leur possession de Billets des Omnibus, sont priées de venir les échanger pour d'autres, au bureau de l'Agent de la Presse-à-Coton à vapeur, attendu qu'après le 10 de ce mois, ils ne seront pas reçu en paiement pour les courses. 8 mai

PARFUMERIES FRAICHES,
Reçues par le navire Bolivar, du Hâvre.

LE soussigné a reçu par cet arrivage, Pommade d'une once; Poudre à cheveux; Bretelles en gomme élastique ; Gants en fil d'Ecosse ; Extraits d'odeurs tels que, jasmin, rose, violette, mousseline. Aussi : Brosses de toute espèce; Miroirs patentés, &c. &c.

Le soussigné prévient aussi le public, que depuis le 1er. mai courant, il a associé à son établissement M. *T. Romain*, et qu'à partir de cette date les affaires commerciales seront conduites sous la raison de T. ROMAIN & Co.
10 mai—0 — PRE. ROMAIN

BLANCHET, pharmacien, encoignure Chartres et Toulouse, offre à vendre, en gros et en détail, à des prix très-modérés, des **SANGSUES DE HONGRIE**, reçues par le navire la Zilia, de Bordeaux, ainsi que des **SERINGUES** assorties.
9 mai—3

70 BALLES Toile à draps écrue 3-4, en débarquement et à vendre par
9 mai — LINCOLN & GREEN.

NOURRICE A LOUER.—Une mulâtresse d'un lait nouveau et d'une constitution saine, garantie bon sujet. S'adresser au bureau de cette feuille.
8 mai—6

AVIS.—Tous ceux qui ont acheté à la vente publique des biens de M. François Mayronne père, sont requis de fournir leurs billets ou de payer leurs acquisitions à Théodore Seghers, notaire, No. 57, rue St. Louis, dans les dix jours conformément à la loi.

Et ceux qui ont des réclamations contre la succession du dit sieur Mayronne, sont requis de les présenter au même notaire dans le même délai. — 7 mai—5

LES soussignés ayant acheté **LE FOND DE BOULANGERIE** de M. L. M. MALLEIN, préviennent le public et leurs amis, qu'ils continuent le même genre d'affaires. Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres, continueront à trouver dans le dit établissement, toutes qualités de Biscuits, tels que Biscuits français, Biscuits de bord pour la chambre et pour matelots, Pains et Biscuits au beurre, ainsi que des Croquants connus sous le nom de *Boston Crackers.*
D'AQUIN FRÉRES & GREGOIRE.
7 mai—1m

A VENDRE.—117 sacs CAFÉ de la Havane, première qualité. S'adresser à
J. CHALARON,
20 fév—☞ — rue Royale

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Vendredi, 8 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants appartenant à la succession de feu Peter Howard, savoir : *Lou's*, nègre âgé de 28 ans ; *Dick*, mulâtre âgé de 40 ans, boulanger ; *Major*, nègre âgé de 46 ans ; *Henry*, mulâtre âgé de 12 ans ; *Hannah*, négresse de 19 ans et *Mary*, négresse âgée de 45 ans, ayant un ulcère—Conditions : 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la cour,
8 mai, — M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Vendredi, 18 du courant, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la cession John Pile, la goëlette *Sophia*, avec ses agrès et apparaux.—Conditions, 60 jours et 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction.—Par ordre de la cour,
8 mai. — M. BLACHE, Reg. des Testaments.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 5 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la bourse, pour le compte de la succession de feu Henry Hugont, alias Jean Bart, h. c. l., un TERRAIN situé rue Bourgogne, entre les rues St. Philippe et Dumaine, ayant 41 pieds de face sur 93 pieds 0 pouces de profondeur, avec les édifices construits; deux LOTS DE TERRE contigus, situés rue St-Philippe, entre les rues Villeré et Robertson, ayant chacun 30 pieds de face sur 120 de profondeur, avec les bâtisses qui s'y trouvent ; un TERRAIN de forme irrégulière, situé rue des Urselines, entre les rues Robertson et Claiborne, ayant 40 pieds 7 pouces de face, 100 pieds de profondeur sur une ligne, 175 pieds 8 pouces et un quart sur l'autre ligne, et 5 pieds 2 pouces et un tiers de large, sur la ligne du fond, et designé par le No. 17.

Une négresse nommée SUZON, âgée de 80 ans.

Conditions—Un cinquième comptant, et le reste à 6, 12, 18 et 20 mois, en billets par coupons, endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale, jusqu'à parfait paiement, — Par ordre de la Cour,
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs. 4 mai

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente à la bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Augustin Reggio, un TERRAIN, designé par le No. 11 au nouveau faubourg Marigny, à l'encoignure des rues Français et Urquhart, ayant 60 pieds de face à la 1ère. rue et 120 pieds de profondeur, et face à la 2ème rue.

Conditions : 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spécale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
27 avril — MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte des mineurs Joseph Toutant, Victor Rodolphe, Joseph Emile, Elodie, Bazilice et Emilie Beauregard,

Un lot de TERRE situé dans la paroisse St. Tammany, ayant (plus ou moins), 1200 arpens de superficie. Le dit lot est situé entre les bayous Liberté et Paquet

Conditions—1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
27 avril — MARTIN BLACHE, régister.

☞ L'acte de vente sera passé pardevant H Pedesclaux, not. pub., aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 5 juin 1832, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, les esclaves suivants, appartenant à la succession de Jeanne Elizabeth Rayneval, veuve Préval, décédée, savoir : DIANE, négresse africaine, âgée d'environ 46 ans, domestique ; SOPHIE, mulâtresse américaine, âgée d'environ 22 ans avec son fils BILLY, âge de 4 ans ; DIQUENE, negresse creole de St. Domingue, âgée de 50 ans, adonne, à la boisson ; CATHARINE, negresse creole de St. Domingue, âgée de 38 ans, maladive et mauvais sujet.

Conditions : en tout mars 1833, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
2 mai — MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi, 31 mai 1832, j'exposerai en vente, à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu *François* Joseph Landon;

Un lot de TERRE situe rue de la Paix, faubourg Marigny, entre les rues Moreau et Casa Calvo, ayant environ 30 pieds de face sur environ 130 pieds, de profondeur, mesure française, avec les edifices qui sont dessus.

Conditions—Moitié comptant, et le reste à 1 an de crédit, en un billet endossé à la satisfaction de l'executeur testamentaire, et hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
27 avril — MARTIN BLACHE, Register.

☞ L'acte de vente sera passé pardevant Carlile Pollock, not. pub., aux frais de l'acquereur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Lundi, 14 du courant, à 10 heures du matin, j'exposerai en vente, sur un terrain situé rue des Remparts, entre les rues Bienville et de la Douane, environ 4,500 briques du nord; du 300 tuiles creuses ; quelques bois et autres materiaux.

Immédiatement après, sur un terrain rue de Craps, près de la rue Bagatelle, faubourg Marigny ; 723 planches à plancher et autres materiaux.

Le tout appartenant à Edmond Rillieux, absent.

Conditions: comptant. — Par ordre de la Cour,
3 mai — MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu J. L. Henry Ramel, ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le tableau de répartition des fonds de la dite succession ne serait point homologué, et la répartition faite en conséquence.
Par ordre de la cour.
10 mai — MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—Attendu que H. Lockett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Field Kennedy: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. — MARTIN BLACHE,
9 mai — régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu François Durcy, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire ne serait point homologué.
Par ordre de la cour.
7 mai — MARTIN BLACHE, régister.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans,—Présent l'hon. C. Maurian, juge, 8 mai 1832.—*Jean Borde* vs. *ses créanciers*. Sur lecture et enrégistrement de la pétition et de la scédule dans cette affaire, il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en l'étude de Joseph Cuvillier jne., notaire public en cette ville, le lundi 28 du présent mois, à l'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire ; et en même temps, toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés sont suspendues. — Par ordre de la cour,
9 mai—7 2ps — F. BUISSON, Dép. Greffier.

RUE DU CANAL—NO. 45.

MM. GEYER & CHAPMAN continuent à enseigner l'écriture dans le plus bref délai. Leur méthode est le résultat d'une expérience de plusieurs années dans l'enseignement de cet art utile ; elle comprend tous les mouvemens enseignés par Carstairs, et, sous le rapport du goût et du genre, beaucoup de choses qui ne se trouvent pas dans cet auteur. Il y a tous les jours des classes pour les messieurs et les dames. Heures de leçons pour les hommes, à 6 heures du matin et de 4 à 9 heures du soir. Pour les dames, de midi à 3 heures ; celles qui le préféreraient peuvent prendre des leçons chez elles. De nombreux spécimens du travail de ceux qui ont déjà pris des leçons, sont exposés à leur académie, où les dames et les messieurs sont invités à venir les visiter. — 5 avril.

GRAISSE.—540 barillets Graisse en feuilles, 73 barils Pork, en débarquement du bateau-à-vapeur North-Alabama, à vendre par
17 avril — YORKE, MACALESTER & Co.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 17 mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, l'esclave KITTY, âgé de 28 ans, depuis quelques temps dans le pays, elle est bonne cuisinière, et a un enfant de 5 ans. Payable à 6 mois, en billet endossé, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 11 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu, lundi, 14 du courant, à midi, à la Bourse, neuf Terrains de valeur, comme suit ; le No. 1 est situé à l'encoignure des rues Robertson et Bienville, et mesure 32 pieds sur 128 ; les Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 ont 32 pieds sur 128 ; le No. 7, encoignure Douane et Villeré, a 32 pieds sur 105; le No. 8, même mesure ; le No. 9, a 45 pieds sur 64; comme on le verra plus amplement sur le plan déposé à la Bourse.

Conditions : 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'étude de L. T. Caire, not. pub., aux frais des acquéreurs.
10 mai

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le jeudi 17 du courant, à 10 heures du matin, rue Royale, No. 278, entre Dumaine et St.-Philippe, le FOND DU MAGASIN du soussigné, qui part pour France, consistant en :

Bijouterie en or, Jouaillerie, Outils d'orfèvres et de bijoutiers, neufs et vieux ; belles Bijoutières, Baguettes en cuivre ; Armoires vitrées ; Glaces ; Meubles et Ustensiles du ménage, &c.

NOTA. On offre de vendre à l'amiable avant le jour de la vente.
9 mai—8 — J. C. MAIROT.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 12 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, trois beaux ESCLAVES, savoir: Liddy, 17 ans, domestique et couturière, parlant français et anglais ; Rodey, américaine, 25 ans, elle est acclimatée, et est cuisinière, blanchisseuse et servante de maison ; Sylvy, 10 ans, depuis 4 dans le pays : elle est excellente servante de maison. Ces esclaves sont tous acclimatés et garantis.

Conditions ; 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque. Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Y. Lewis, au frais des acquéreurs. — 8 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 12 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, les Esclaves suivants, savoir: Robert, de 27 ans, bon conducteur de dray, avec Eliza, sa femme, 25 ans, cuisinière et blanchisseuse, et leur enfant, Moses, de 9 ans. Ils sont acclimatés et pleinement garantis ; on ne les vend que par cause de départ.

Aussi, l'Esclave John, de 35 ans, charpentier.

Conditions ; 6 mois, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement, avec privilège d'escompter à raison de 3 pour cent.

Aussi, un Dray et deux Chevaux.

On vendra en même temps, l'Esclave Jane, de 21 ans, bonne blanchisseuse, un peu repasseuse, cuisinière et servante de maison. Conditions, 6 mois de crédit, en billet endossé à satisfaction, et hypothèque. L'acte de vente sera passé en l'étude de W. Boswell, aux frais de l'acquéreur. — 8 mai

AVIS.—**P. GUILLAUME** a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans, qu'il a fait l'ouverture de sa maison, dimanche dernier; elle est à l'extrémité du Chemin-à-Coulisse, sur le bord du Lac Pontchartrain.

Une Table d'Hôte sera servie à 9 heures pour le déjeûner et à 3 heures pour le diner. Les personnes qui ne pourraient pas se trouver aux heures fixées, seront servies à la carte et à toute heure.

Il y a dans l'établissement des salons pour les Dames et pour les sociétés particulières.

Les vins et les liqueurs ont été choisis avec soin et sont de première qualité ; il sera toujours possible de se faire servir du poisson frais, des pêcheurs ont été engagés à l'année.

Guillaume espère que par l'activité et la propreté qui feront remarquer son établissement il méritera la continuation de cette bienveillance de la part du public, par laquelle il a été jusqu'à ce jour encouragé dans ses entreprises.

Afin de procurer aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, tout l'agrément que peut offrir le lieu, des jeux tels que *Billards à musique, Bagatelle, jeu arabe*, aideront à passer le tems sans ennui et à peu de frais. D'autres jeux attendus de France seront ajoutés à ceux déjà dans l'établissement.

Les amateurs de la promenade sur l'eau trouveront quelques jolis bâteaux à voiles pour se promener sur le lac.

P. Guillaume dévouant tout son tems et ses soins à la direction de cette maison, espère prouver au public qu'il n'a rien négligé, et qu'il ne negligera rien pour son agrément. — 9 mai—12f

CLOUX.—300 barillets assortis, en débarquement du brig Glide; a vendre par
8 mai — WM G. HEWES.

CHAUX.—1200 barriques reçues par le navire Georges, à vendre par
8 mai — WM G. HEWES

EN debarquement du navire la Zilia, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné,
40 barriques Vin rouge Médoc, 1ère. qualite,
12 barriques dito — dito — qualité très-superieure,
8 tierçons dito — dito,
1 caisse Peignés de corne.
8 mai — J. B. LABATUT.

AVIS est donné par le présent aux créanciers de la succession de feu Henry Hugont, *alias* Jean Bart, h. de c. l. d'avoir à présenter sous 10 jours leurs réclamations au soussigné, administrateur de la dite succession; et ceux qui doivent à la dite succession d'avoir à payer entre les mains du dit administrateur.
8 mai—3,3ps — THEOPHILE MACARTY

J. **TOY**, successeur de GUILLAUME, a l'honneur de prévenir le public qu'étant très-avantageusement connu en cette ville, il ouvrira un RESTAURANT, le 1er. mai, dans la rue d'Orléans, en face du Théâtre, où rien ne sera négligé pour satisfaire les amateurs qui voudront bien accorder leur patronage à cet établissement. On y trouvera à toute heure des repas chauds et froids ; les vins y seront de la meilleure qualité et de service ne laissera rien à désirer sous le rapport de le propreté et de la célérité.

P. S. Il se charge aussi de faire les repas de commande. — 28 avril—8,3ps

GLACES ET SORBETS.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils se sont arrangés avec M. SERREAU, pour que ce dernier exerce sa profession de *glacier* dans leur établissement, situé à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, et que l'on y trouvera tous les jours à dater de dimanche 29 du courant, des CREMES aux meilleurs parfums, GLACES aux fruits d'Europe et des colonies, SORBETS, PUNCH *à la romaine.*
25 avril—1m — MERLE & GIRODEAU.

NIEVES Y SORBETES.

LOS que suscriben tienen el honor de annunciar al publico que, desde el domingo próximo, harán toda clase de NIEVES en su establecimiento, esquina á las calles de Chartres y Sn. Luis, frente de la Bolsa; tendrán todos los dias CREMAS NEVADAS de frutas mejores de las Antillas y de Europa, asi como todas clases de SORBETES, PUNCHES á la romana, y Licores frescos.
25 de abril — MERLE & GIRODEAU.

CALLIGRAPHIE.
SYSTÈME CASTÉRIEN.

MR. DOLBEAR engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orléans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 45 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on emploie pour montrer aux dames, leur donne une *écriture nette, expédite et fashionable.* Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à faciliter toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

☞ Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur *Roman* ; *D. Prieur*, maire de la ville ; Rév. évêque *L. D. Werke*, Rév. *T. Clap* Rév. *J. Mohl*, *L. C. Duncan*, *J. A. Maybin*, *A. Chaille*, *J. W. Eggers*, Rév. *Mr. Nash.* — 9 avril—15,3ps.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, il sera vendu à la bourse Hewlett, le samedi 2 juin, à l'heure de midi, les propriétés suivantes, abandonnées par Pre. Dugas à ses créanciers,

Un lot de TERRE situé en cette ville, rue Bourgogne, entre les rues Ursulines et Hôpital, No. 130, ayant environ 30 pieds de face à la rue Bourgogne, sur 120 pieds de profondeur; sur lequel terrain il existe une Maison en briques couvertes en ardoises, composée de 4 appartemens, galerie et cabinet, cuisine en briques, puits, &c. ; le tout dans un bon état et neuf; ladite maison est assurée pour un an à partir du 3 février; une Maison en bois située dans la paroisse St. Jean Baptiste, sur un terrain n'appartenant pas audit Pierre Dugas; un nègre nommé Peter, âgé d'environ 45 ans, un peu charpentier, maçon et sachant faire un peu de tout; une négresse nommé Hana, cuisinière et blanchisseuse, âgée d'environ 35 ans.

Conditions: La maison rue Bourgogne, à 6, 12, 18 et 24 mois celle de la paroisse St. Jean Baptiste, comptant; et les esclaves à 6 et 12 mois, en billets endossés à la satisfaction des syndics. Les actes de ventes à la charge des acquéreurs. — 2 mai

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 15 mai prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, en date du 11 de ce mois, un ILET DE TERRAINS de valeur, No. 31, au faubourg La Fayette, divisé en 32 lots, et bornés par les rues St.-André, des Chataigners Joséphine et Peupliers, ou à la continuation de la rue du Camp. Onze de ces terrains font face à la première rue ; cinq à la seconde ; onze à la troisième, et cinq à la quatrième, et mesurent chacun de 29 à 32 pieds de face, sur 110 pieds 7 pouces à 150 pieds 10 pouces de profondeur ; comme on le verra plus amplement sur le plan déposé à la Bourse. Le dit Ilet a été dernièrement entouré, et la terre est très-élevée.

De plus, vendredi 17 mai, il sera vendu à midi, à la Bourse, en vertu d'un ordre de la dite cour,

L'esclave CHARLES, âgé de 25 ans, dans le pays depuis l'année 1817 ; c'est un esclave très-fort, bien intelligent; il s'entend à conduire un dray et a travaillé aux presses-à-coton ; il s'est absenté quelquefois, mais il n'a jamais quitté la ville.

Il sera de plus vendu, le samedi 19 mai, à la Bourse, en vertu de la dite cour, un autre ILET de terrains, No. 25, faubourg La Fayette, borné par les rues Jackson, des Peupliers, Philippa et des Magasins, et divisé en 28 lots, dont onze font face à la première rue, sept à la seconde, trois à la troisième et quatre à la quatrième, et mesurent chacun 26 pieds 6 pouces, sur 29 pieds 8 pouces de face, et 120 à 199 pieds 8 pouces de profondeur. Cet Ilet est bien entouré et il s'y trouve une Maison, une cuisine, puits carrelé, &c. Il y a dessus 3 à 400 orangers, des pêchers, figuiers, pruniers &c.

Conditions : Pour les deux terrains, 1, 2 et 3 ans de crédit ; pour l'esclave Charles, 6 mois ; le tout en billets endossés, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés en l'office de Wm. Boswell, notaire, aux frais des acquéreurs.
13 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

Bernard Lejeune vs. ses créanciers. } COUR de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orleans. En vertu d'un ordre de l'hon. Chs. Maurian, juge de la Cour de Paroisse, il sera vendu mercredi, 30 mai, à midi, à la Bourse, un Terrain de valeur, situé dans le fond du faubourg La Fayette, paroisse Jefferson, désigné par le No. 25, sur le plan original dressé par Jos. Pilié, voyer, et déposé en l'étude de C. Pollock. Ce terrain a 300 pieds de face à la rue Jackson, et s'étend en profondeur jusqu'à la ligne de la propriété de Mad. Lavaudais, où il mesure 303 pieds 9 pouces; il est borné au-dessus par le terrain No. 24, où il mesure 331 pds 3 lignes, et au-dessous par le terrain No. 26, où il a 309 pds 5 pouces, le tout mesure française.

Conditions à la vente. — 23 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

LUNDI, 14 mai prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, par ordre du syndic des biens de B. P. West, les ESCLAVES suivans, savoir : Cyrus, âgé d'environ 30 ans, bon cocher, depuis 18 mois en cette ville ; Stephen, âgé d'environ 26 ans, bon domestique de maison; il a une hernie ; cet esclave est acclimaté; Charlotte, sa femme, âgée d'environ 24 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison ; elle est garantie contre les maladies et vices prevus par la loi. Conditions: comptant. Les actes de vente seront passés en l'étude de Wm. Boswell, aux frais des acquéreurs. — 13 avril

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le lundi, 21 mai prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, par ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville, la propriété suivante, dependant de la succession de feu Antonio Sota et Gonzalez; un LOT de terre situe en cette ville, rue St.-Philippe, entre les rues Dauphine et Bourgogne, mesurant trente pieds de face à la première rue sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble les édifices qui s'y trouvent.

Conditions; 6, 12, 18 et 24 mois, de crédit, en billets endossés à satisfaction, divisés par coupons et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passe par M. Octave de Armas, not. pub.
19 avril—6

ELIXIR TAPUYAS. remède infaillible et instantané pour tous les maux de dents, inventé et perfectionné par le célèbre XAVIER CHABERT, surnommé *le Roi du Feu.* Cet elixir, dont les bons effets ont été reconnus et approuvés par les médecins les plus distingués de l'Europe, est offert au public comme un remède certain et prompt pour guérir les maux de dents. Déjà plusieurs personnes de cette ville en ont fait usage et peuvent certifier de son efficacité. Prix : 4 escalins la fiole. A vendre à la pharmacie de
F. P. DUCONGÉ.
7 mai — Agent de l'inventeur.

EXHIBITION

D'ouvrages en Verre,

Au-dessus du magasin d'horlogerie et de bijouterie de M. MUH, rue de Chartres, No. 115.

Cette exhibition sera fermée dans le courant de ce mois.

M. FINN présente ses remercîmens sincères aux habitants de la N. Orléans, pour le patronage libéral qu'il en a reçu, et il prend la liberté de leur annoncer que son *exhibition d'ouvrages en verre, en miniature*, sera fermée au commencement du mois prochain. Il offre à vendre une grande quantité d'ornemens de verre de couleur et d'émail, tels que navires, voitures, vases, paniers, ballons, quadrupèdes, et une infinité d'autres spécimens qu'il serait trop long de détailler dans un avis.

Prix d'entrée—50 cents; enfans moitié prix. La porte est ouverte depuis 10 heures du matin jusqu'à 9 du soir. — 3 mai

AVIS.—Le soussigné, informe le public qu'il vient d'ouvrir un **CAFÉ** sur le Chemin-à-Coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de premières qualités. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au **TIR-AU-PISTOLET**, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de PAGE, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se trouveraient près du but.
17 avril—*a* — PARADOL

HYDROCONION
OU BAIN EN PLUIE.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture de son établissement, rue Bourbon, entre Ste.-Anne et Dumaine, où l'on pourra prendre également des *Bains de vapeur*, des *Bains sulfureux* et des *Bains aromatiques.* ☞ L'entrée pour les bains est par la porte de la cour.
9 avril—3m — GICQUEL.

HUILE DE BALEINE.—20 caisses bonne Huile de Baleine, faite en automne, à vendre à bon marché pour clôre un envol.
F. P. DUCONGÉ,
26 avril — encoignure Chartres et Conti

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, *rue du Canal, No. 37.*

DE retour à la Nouvelle-Orléans, continuera sa profession jusqu'au 1er. juillet. On le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 5 de l'après-midi. — 18 avril—1m

TRAITES sur Paris, Lyon, Marseilles, New-York et Boston, à vendre par
25 avril. — T. NICOLET & Co.